



1<sup>er</sup> juin 2021

## Moustique tigre en Valais

### Point de situation, surveillance et lutte en 2021

**La présence de moustique tigre sur le territoire valaisan reste actuellement cantonnée à la ville de Monthey. Les résultats du programme de suivi et de lutte contre cet insecte n'ont pas révélé de nouvelle entrée du moustique tigre sur le territoire valaisan en 2020. A Monthey, sa zone de propagation s'est étendue depuis la découverte d'un premier spécimen en 2019. Les mesures de suivi et de lutte déjà en place seront reconduites et intensifiées en 2021. La population est invitée à participer à la surveillance et à la lutte contre la propagation du moustique tigre en évitant autant que possible les accumulations d'eau temporaires et en signalant tout cas suspect.**

En 2020, le programme de suivi et de lutte contre le moustique tigre mis en place en Valais comptait, en fin de saison, plus de 40 dispositifs de piégeage. Ceux-ci étaient répartis entre Monthey, Brigue et Veyras. Les résultats des dernières analyses indiquent que le moustique tigre n'est pour l'heure présent qu'à Monthey où il a été signalé pour la première fois en 2019. Depuis, sa propagation s'est étendue, nécessitant une intensification des piégeages et des traitements du système d'évacuation des eaux de surface. Les résultats des piégeages ont aussi confirmé les signalements de la population, préalablement sensibilisée par les autorités cantonales et communales.

Ce constat met en évidence la grande capacité de propagation de l'espèce malgré une action rapide dès les premiers signalements. Les mesures seront en conséquence renforcées en 2021 afin de contrôler la propagation du moustique tigre et de limiter les risques de transmission de maladies exotiques. Dans ce but, la surveillance se poursuivra dans la zone douanière de Brigue et les efforts de suivi et de lutte seront intensifiés à Monthey. Un accent particulier est mis sur la sensibilisation du public notamment avec une campagne de prévention menée de concert avec les cantons et départements français lémaniques. Une limitation de l'expansion du moustique passe en effet par l'élimination systématique de toute accumulation d'eau temporaire. Un seul moustique peut potentiellement être à l'origine de 70 millions d'individus en deux mois.

Source importante de nuisance, le moustique tigre pique de jour et avec insistance, il est également un vecteur de transmission de plusieurs maladies tropicales (dengue, virus zika et chikungunya). Cependant, une transmission locale d'une telle maladie est uniquement possible si le moustique est en contact avec une personne déjà infectée. Le risque sanitaire est en conséquence très faible, aucun cas de transmission de maladie par le moustique tigre n'a d'ailleurs été signalé en Suisse jusqu'à présent.

Pour assurer une sécurité sanitaire à long terme, le contrôle de la propagation du moustique est essentiel. Au-delà d'un motif sanitaire, les nuisances directement causées par ses piqûres sont particulièrement gênantes pour la population. C'est pourquoi, les autorités cantonales appellent la population à participer à la lutte contre la propagation du moustique tigre en Valais au moyen des actions suivantes :

- Éliminer tout récipient pouvant recueillir de l'eau tel que les arrosoirs, les soucoupes de pots de fleurs (ou les remplir de sable), les seaux, les pneus, les gouttières, les bidons de récupération des eaux de pluie, etc ...
- Signaler toute présence suspecte via le site internet: [www.moustiques-suisse.ch](http://www.moustiques-suisse.ch)

Le moustique tigre se reconnaît aux caractéristiques suivantes :

- Il est plus petit que les espèces de moustiques indigènes. Son corps mesure environ 5 mm, soit moins qu'une pièce de 5 cts.
- Ses pattes sont zébrées de noir et de blanc.
- Une ligne blanche traverse son thorax.
- Il pique de jour, à plusieurs reprises, uniquement en zones urbanisées.

Originaire d'Asie, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a colonisé les cinq continents par le biais des activités humaines. Il profite généralement du transport routier pour se déplacer. Le réchauffement climatique favorise par ailleurs sa reproduction. Sous nos latitudes, ce moustique est exclusivement urbain. Sa grande capacité d'adaptation lui permet de se reproduire dans toutes les petites accumulations d'eau temporaires habituelles de nos jardins ou terrasses (arrosoirs, bidons, sous-pots ets...). Il évite en revanche les plans d'eau naturels et les étangs de jardin où il existe un risque de prédation de ses larves par d'autres organismes aquatiques.

#### **Personnes de contact**

**Camille Pitteloud**, biologiste responsable, Service des forêts des cours d'eau et du paysage, État du Valais, 079 425 21 82

**Prof. hon. Daniel Cherix**, coordinateur régional du centre national de compétence pour le moustique tigre, 079 324 54 47

**Dr. Frank Bally**, Médecin chef, Maladies infectieuses, Institut central des hôpitaux, 027 603 47 94